

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	Mme Olga Bazusky (présidente du Comité)	X	
	Ste-Sophie	Mme Lorraine Couët		X
	Ste-Sophie	M. Robert Proulx		X
	Ste-Sophie	M. André Boucher		X
	St-Jérôme	Mme Céline Mul		X
	Ste-Sophie	M. Ronald Gill	X	
	Ste-Anne-des-Plaines	M. André Labelle	X	
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	M. Claude Lamontagne (district #2)	X	
		M. Normand Aubin (district #6)		X
	MRC de la Rivière du Nord	Mme Josée Yelle	X	
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	Mme Julie Boivin	X	
	Municipalité de Saint-Hippolyte	M. Bruno Allard		X
Représentants des groupes environnementaux	Association de protection du lac L'Achigan	M. Georges Raymond		X
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	Mme Maryse Blanchette		X
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Mme Nicole S. Joyal	X	
		Mme Sylvie Roy Mme Julie Ouellet		X
	Association des gens d'affaires de Sainte-Sophie	M. Gilles Bertrand		X
Représentant du milieu agricole	UPA	Mme Anne-Marie Alary		X
		M. Étienne Gauthier		X

**WASTE MANAGEMENT :**

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques  
M. Ghislain Lacombe, directeur général adjoint  
M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations

**TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ**

M. Alex Craft, animateur  
Mme Camille Montreuil, rapporteuse  
Mme Anne Bélanger, rapporteuse

**COMITÉ DE VIGILANCE**

**Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Sainte-Sophie**

**Rencontre virtuelle**

**17 juin 2021, 19 h**

---

**Ordre du jour (proposition)**

19 h	Mot de bienvenue
19 h 05	Approbation de l'ordre du jour Approbation du compte rendu (réunion du 18 mars 2021) Publication dans le journal <i>Le Contact</i>
19 h 10	Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"><li>• Diffusion du rapport annuel 2020</li><li>• Remerciements à M. Berthiaume</li></ul>
19 h 15	Suivi environnemental des eaux <ul style="list-style-type: none"><li>• Eaux de surface</li><li>• Eaux souterraines</li></ul>
19 h 35	Conditions du décret relatives à l'eau
19 h 45	Mesures d'adaptation aux changements climatiques
19 h 55	Pause
20 h 00	Point statutaire – suivi des zones actives
20 h 05	Point statutaire – suivi sur la future zone 6
20 h 10	Registre des plaintes
20 h 15	Divers et prochaines réunions <ul style="list-style-type: none"><li>• Suivi des audiences génériques</li><li>• Mercredi 8 septembre 2021, à 19 h</li><li>• Rencontre pourrait être précédée d'une visite du site, de 18 h à 19 h</li></ul>
20 h 30	Fin de la rencontre

# Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Réunion régulière  
17 juin 2021



## Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du dernier compte rendu
- Publication dans le journal Le Contact
- Actions de suivi
- Suivi environnemental des eaux
- Conditions du décret relatives à l'eau
- Mesures d'adaptation aux changements climatiques
- Suivi des zones actives
- Suivi sur la future zone 6
- Registre des plaintes
- Divers et prochaine réunion



## Publication dans le journal *Le Contact*

**CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE  
DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE**

Le 18 mars dernier, le Comité de vigilance de Sainte-Sophie s'est réuni virtuellement pour la première fois en 2021. Cette rencontre a permis aux membres de compléter leur retour sur l'année 2020, amorcé en décembre, et d'échanger au sujet des travaux prévus en 2021.

Les travaux à venir en 2021 incluent l'aménagement d'une butte à l'ouest du site; la plantation de végétaux y sera ensuite réalisée, créant un écran visuel pour les opérations futures. Waste Management (WM) a expliqué que ces travaux nécessiteraient du déboisement, mais que le bois serait ensuite utilisé, autant que possible, par des partenaires locaux (notamment afin d'en faire du mobilier urbain).

En outre, WM a rappelé avoir obtenu, en décembre 2020, l'autorisation de poursuivre ses opérations sur la zone 6, et a présenté les étapes à venir ainsi qu'une vue d'ensemble des conditions de ce décret. Des précisions sur ces conditions seront fournies au cours de l'année, en fonction des thématiques prévues à chacune des rencontres.

Les autres thèmes abordés incluent les audiences publiques sur la gestion des déchets ultimes (en cours au moment de la rencontre) ainsi que les engagements financiers de l'entreprise. WM a notamment expliqué les objectifs des redevances versées par les exploitants des lieux d'enfouissement au ministère de l'Environnement, qui sont établies en fonction du tonnage reçu.

Enfin, lors de cette rencontre, le Comité a procédé à la validation de son rapport annuel 2020 ainsi que du calendrier annuel 2021.

**Pour plus d'information, y compris le compte rendu détaillé de la rencontre, il est possible de consulter le site Internet du Comité de vigilance au :**  
<http://vigilancewmste-sophie.org/>



## Actions de suivi



# Diffusion du rapport annuel 2020

- Communiqué de diffusion



**COMITÉ DE VIGILANCE DU  
LIEU D'ENFOUSSEMENT DE SAINTE-SOPHIE**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

**Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie  
publie son rapport annuel 2020**

Sainte-Sophie (Québec), le 31 mai 2021 – Déposé aujourd'hui au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), le rapport annuel du Comité de vigilance fait état des activités du Comité en 2020.

Poursuivant son rôle de vigie des opérations de Waste Management (WM), cette fois-ci en format virtuel, le Comité s'est tenu informé des activités du site et de leur impact environnemental potentiel (qualité de l'eau, gestion du biogaz). Le Comité a aussi assuré un suivi étroit des plaintes émises par la communauté, ainsi que des mesures correctives et suivis réalisés par WM, notamment en lien avec le camionnage.

En parallèle, le Comité a été tenu informé de l'avancement des démarches entourant le projet d'exploitation de la zone 6, dont le processus de consultation publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), et de projets environnementaux sur la propriété. Les membres ont également élu Mme Olga Bazusky, représentante du voisinage (secteur de Sainte-Sophie), à titre de nouvelle présidente du Comité.

Enfin, le Comité a poursuivi la publication de chroniques dans le journal municipal *Le Contact* de chez nous, afin de faire connaître ses activités à la population.

**Le site Web du Comité : un canal privilégié pour la communauté**

Le Comité rappelle que les rapports annuels, les comptes rendus des réunions, les présentations et les publications dans le journal municipal sont disponibles sur son site Internet, au [www.vieillesenstie.sophie.org](http://www.vieillesenstie.sophie.org).

Le site présente également différents moyens de transmettre des signalements à WM, qui sont ensuite discutés lors des rencontres du Comité.

Finalement, le site Internet permet à la communauté de s'inscrire à l'alerte « Odeurs/Bruits » afin d'être avisée par courriel des travaux susceptibles de générer des nuisances dans le voisinage.

**À propos du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie**

Créé en février 2004, le Comité rassemble des citoyens et citoyennes s'intéressant aux activités du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie, exploité par WM. Le Comité met à contribution des gens issus du voisinage, des milieux municipal et agricole, de groupes environnementaux ainsi que du secteur des affaires. Des représentants de WM sont aussi présents pour informer les membres des opérations de l'entreprise et fournir le soutien technique nécessaire au bon fonctionnement des rencontres. Les membres ont pour mandat de formuler des recommandations à WM afin d'atténuer ou prévenir les impacts potentiels du lieu d'enfouissement et de veiller à la conformité aux normes applicables.

– 30 –

Source : Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie  
Mme Olga Bazusky, présidente  
olgabazusky@hotmail.ca

Page 7

## Remerciements à M. Berthiaume



Page 8

## Suivi environnemental des eaux

- Eaux de surface
- Eaux souterraines



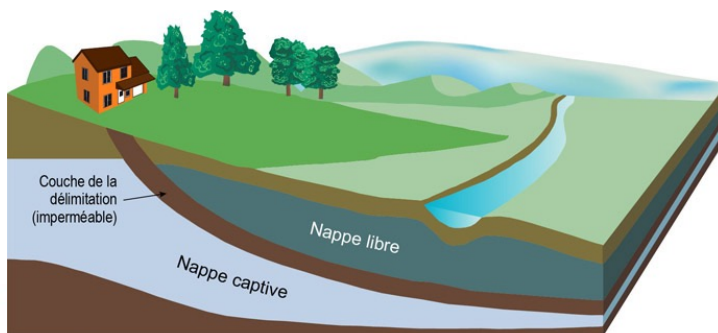
## Suivi environnemental des eaux - Rappel de la méthodologie

- 3 campagnes d'échantillonnage en 2020
  - Mai
  - Août
  - Octobre
- Analyses effectuées par Bureau Veritas
  - Laboratoire indépendant accrédité par le ministère
- Rapport transmis au MELCC en mars 2021



## Suivi environnemental des eaux - Rappel de la méthodologie

- 6 points d'échantillonnage pour les eaux de surface
- 43 puits surveillés pour les eaux souterraines
  - 26 puits dans la nappe libre
  - 17 puits dans la nappe profonde



© Gouvernement du Québec, 2014  
Source : Adaptée d'EC

Page 11

## Suivi environnemental des eaux - Interprétation des résultats

- Pour interpréter les résultats, WM et le ministère tiennent compte de plusieurs facteurs :
  - Normes du REIMR
  - Valeurs en amont (avant que les eaux n'entrent en contact avec le site)
  - Présence naturelle dans le milieu
  - Historique et fluctuation au point de mesure

## Suivi environnemental des eaux - Faits saillants 2020

### Eaux de surface

- Les eaux de surface en provenance de l'ensemble du LET ont respecté les valeurs limites pour l'ensemble des paramètres organiques et inorganiques de l'article 53 du REIMR en 2020.



Page 13

## Suivi environnemental des eaux - Faits saillants 2020

### Eaux de la nappe libre de surface

- Les concentrations pour les paramètres indicateurs inorganiques sont généralement en baisse par rapport à la situation présentée depuis 2002, mais une tendance à la hausse des concentrations en azote ammoniacal et en chlorures est observée à certains puits au sud-est du LES depuis 2018.
- En septembre 2020, les débits de certaines stations de pompage de la tranchée drainante des secteurs sud-est et nord-est furent augmentés afin d'accroître le captage d'eau de lixiviation.
- En ce qui concerne, les détections de COV au puits AS-16, celles-ci devront être vérifiées puisque ces paramètres ont très rarement été détectés historiquement et n'ont pas persisté dans l'environnement, lorsque détectés antérieurement. À noter que les COV n'ont pas été détectés lors de la campagne du printemps 2021.



Page 23



## Suivi environnemental des eaux - Faits saillants 2020

### Eaux de la nappe libre de surface

#### Zones 4 et 5

- Les puits de suivi des Zones 4 et 5 présentent pour la majorité des paramètres inorganiques des concentrations inférieures aux valeurs limites du REIMR.
- Les concentrations en azote ammoniacal et en chlorures sont demeurées stables ou en baisse en 2020 pour la majorité des puits.
- Elles sont toutes inférieures aux valeurs limites du REIMR à l'exception du puits S-30S pour les chlorures au printemps 2020. Les valeurs élevées en chlorures ou en sulfates sont souvent associées aux sels de déglacage ou aux abats-poussières épandus selon les périodes sur les chemins d'accès périphériques.
- En ce qui concerne la présence des COV dans l'eau souterraine des Zones 4 et 5, aucune concentration détectée dans les puits.



## Suivi environnemental des eaux - Faits saillants 2020

### Eaux de la nappe libre de surface

#### Secteur RBS

- Le secteur du RBS présente pour la majorité des paramètres au puits aval AS-23, des résultats analytiques qui n'ont pas excédé les valeurs du REIMR, à l'exception des concentrations en fer et manganèse lors des trois campagnes.
- Concernant le puits AS-3, les concentrations en azote ammoniacal, en fer et en manganèse excèdent les valeurs limites à l'exception du fer et de l'azote ammoniacal en mai.
- Le puits AS-3 se situe en amont hydraulique par rapport au RBS et la qualité de l'eau souterraine y est représentative de l'état de la situation à la périphérie immédiate du LES.



## Suivi environnemental des eaux - Faits saillants 2020

### Aquifère semi-captif (nappe profonde)

- Les résultats des campagnes 2020 indiquent que la barrière hydraulique permet de maintenir une stabilisation de la qualité de l'eau souterraine en aval hydraulique du LES tout en confinant l'enclave d'eau affectée près des limites de la propriété de WM. Par ailleurs, la présence de fer, de manganèse et de sulfures dans l'eau souterraine, à des concentrations plus élevées que les valeurs limites du REIMR, est représentative de la qualité naturelle de cette même eau.
- En ce qui a trait aux COV (selon la liste EPA-624), les concentrations mesurées sont toutes inférieures à la limite de détection du laboratoire.



Page 55

## Suivi environnemental des eaux - Faits saillants 2020

### Aquifère semi-captif (nappe profonde)

#### Zones 4 et 5

- En 2020, les résultats pour la majorité des paramètres inorganiques de l'eau souterraine du secteur des Zones 4 et 5 respectent les valeurs limites du REIMR.
- Les concentrations en azote ammoniacal et en chlorures sont demeurées stables ou en baisse et sous les valeurs limites du REIMR en 2020 pour l'ensemble de ces puits.
- Aucun COV n'a été détecté à ces puits.



Page 56

## Suivi environnemental des eaux - Faits saillants 2020

### Aquifère semi-captif (nappe profonde)

#### Secteur RBS

- Le puits PZ-20, désigné nouveau puits amont en 2020 pour ce secteur du RBS, a présenté des concentrations en manganèse supérieures à la valeur limite lors des trois campagnes. Ces valeurs demeurent toutefois inférieures aux teneurs de fond. Les concentrations en azote ammoniacal et en chlorures sont demeurées stables et sous les valeurs limites en 2020.
- Les résultats des paramètres inorganiques de l'eau souterraine du secteur du RBS au puits PZ-7 respectent les valeurs limites du REIMR et sont similaires aux années précédentes.
- Aucun COV n'a été détecté à ce puits en 2020.



Page 57

## Conditions du décret relatives à l'eau



## Conditions du décret (zone 6) relatives à l'eau

- Condition 4- Gestion des eaux superficielles et suivi du ruisseau aux Castors
  - Débit du ruisseau pré- et post- projet (zone 6) doit être similaire
  - Suivi annuel du ruisseau sur 10 ans
- Condition 5 - Objectifs environnementaux de rejet (OER)
  - Système de traitement doit être conçu exploité et amélioré de façon à ce que les eaux rejetées s'approchent le plus possible de la valeur des OER
- Condition 6 - Suivi de la qualité des eaux superficielles
  - Maintien du suivi hebdomadaire des eaux superficielles pour les MES et les hydrocarbures pétroliers et respect des valeurs limites
- Condition 7 - Suivi des nitrates et phosphore
  - Suivi hebdomadaire des nitrates et phosphore à l'effluent traité du L.E.T.



## Mesures d'adaptation aux changements climatiques



## Mesures d'adaptation aux changements climatiques

- Dans le cadre de la réalisation de projets et de conception d'ouvrages, il est requis de tenir compte des effets des changements climatiques.
- Selon des études compilées par la firme Ouranos sur l'impact des changements climatiques, une majoration doit être appliquée à la quantité de précipitations totales annuelles (pluie et neige)
- L'INRS a déterminé pour le MTQ qu'une majoration de 20 % doit être appliquée à la hauteur de pluie tirée des courbes IDF (Environnement Canada, 2014) pour les événements pluvieux extrêmes de récurrence 1:20 à 1:100 ans.
- Sur l'horizon 2011-2050, dans lequel le projet d'agrandissement du LET de Sainte-Sophie est réalisé, les majorations suivantes ont été appliquées:
  - 8,5% pour les précipitations totales annuelles
  - 20% pour des événements ponctuels, comme des orages violents
- Conséquemment, les ouvrages servant à gérer les eaux de surface et au traitement des eaux de lixiviation ont été adaptés.



Page 81

## Mesures d'adaptation aux changements climatiques

- Empierrement plus robuste des descentes d'eau pluviale et fossés de drainage



## Mesures d'adaptation aux changements climatiques

- Aménagement de marais filtrants au nord et au sud pour ralentir le débit des eaux de surface



Page 83

## Mesures d'adaptation aux changements climatiques

- Augmentation de la capacité de traitement des eaux de lixiviation avec l'agrandissement et l'optimisation de l'usine



## Suivi des zones actives



## Suivi de la zone active 5B



## Suivi de la zone active 5B



87

## Suivi de la zone active 5B





## Suivi de la zone active 5B



## Suivi de la zone active 5B



# Suivi de la zone 5B



# Suivi de la zone active 5B



## Suivi sur la future zone 6



## Suivi de la zone 6



## Suivi de la zone 6



## Suivi de la zone 6



## Suivi de la zone active 5A



Page 97

## Registre des plaintes

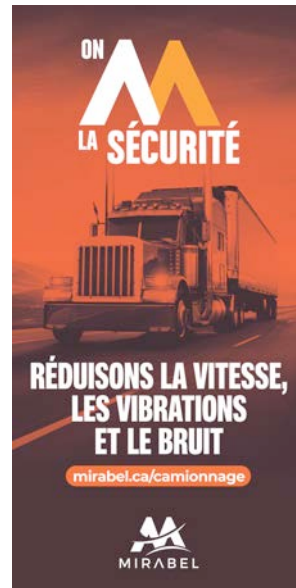
### ■ 4 plaintes enregistrées depuis la dernière réunion

Date de la plainte	Température	Plaignant	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
9 Avril 2021	N/A	16h35 : Citoyen du rang Ste-Marguerite Via Téléphone	Camion de déchets Laidlaw circulant via le rang Ste-Marguerite vers le site	Le camionneur a été intercepté a son arrivé au site et les règles d'accès au site, incluant les routes préférentielles lui ont été remises. (Nouveau chauffeur)
9 Avril 2021	N/A	Midi 38 : Citoyen du rang Ste-Marguerite Via Téléphone	Camion de déchets WM circulant via le rang Ste-Marguerite vers le site	Le camionneur n'a pas pu être intercepté à son arrivée au site, un rappel des règles d'accès a été retourné au superviseur de route
23 Avril 2021	N/A	16h50 : Citoyen du rang Ste-Marguerite Via Téléphone	Camion de déchets Laidlaw circulant via le rang Ste-Marguerite vers le site	Le camionneur a été identifié sur les caméras et un avis aux transporteurs a été envoyé pour fin de suivi
11 Juin 2021	N/A	17h18 : Citoyen du rang Ste-Marguerite Via Téléphone	Camion de déchets Roll-Off circulant via le rang Ste-Marguerite vers la 117	Le camionneur n'a malheureusement pas pu être identifié

## Registre des plaintes

### ■ Circulation lourde sur le rang Ste-Marguerite

- Sensibilisation auprès de nos chauffeurs
- Affichage et rappel des règles d'accès
- Collaboration avec la ville de Mirabel



Page 99

## Divers et prochaine réunion

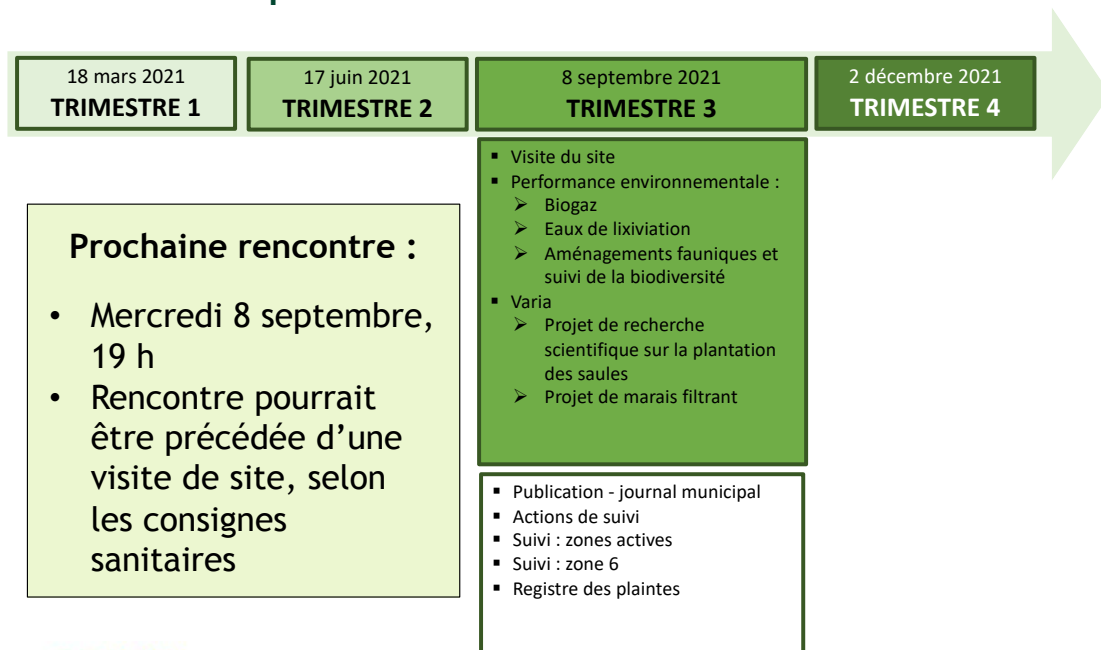


## Suivi des audiences publiques du BAPE sur les déchets ultimes

- **Étapes franchies depuis la dernière rencontre :**
  - Enquête auprès des gestionnaires de lieux d'élimination
  - Première partie : 23 mars au 1<sup>er</sup> avril 2021
  - Ateliers selon cinq thématiques : 13 au 29 avril 2021
  - Deuxième partie : 25 mai au 1<sup>er</sup> juin 2021
  - Consultations autochtones : 8 et 9 juin 2021
- **Étapes en cours et à venir:**
  - Enquête citoyenne : 2 mai au 15 juillet 2021
  - Dépôt du rapport au ministre : au plus tard le 22 décembre



## Divers et prochaine réunion



## CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

**Le 18 mars dernier, le Comité de vigilance de Sainte-Sophie s'est réuni virtuellement pour la première fois en 2021. Cette rencontre a permis aux membres de compléter leur retour sur l'année 2020, amorcé en décembre, et d'échanger au sujet des travaux prévus en 2021.**

Les travaux à venir en 2021 incluent l'aménagement d'une butte à l'ouest du site; la plantation de végétaux y sera ensuite réalisée, créant un écran visuel pour les opérations futures. Waste Management (WM) a expliqué que ces travaux nécessiteraient du déboisement, mais que le bois serait ensuite utilisé, autant que possible, par des partenaires locaux (notamment afin d'en faire du mobilier urbain).

En outre, WM a rappelé avoir obtenu, en décembre 2020, l'autorisation de poursuivre ses opérations sur la zone 6, et a présenté les étapes à venir ainsi qu'une vue d'ensemble des conditions de ce décret. Des précisions

sur ces conditions seront fournies au cours de l'année, en fonction des thématiques prévues à chacune des rencontres.

Les autres thèmes abordés incluent les audiences publiques sur la gestion des déchets ultimes (en cours au moment de la rencontre) ainsi que les engagements financiers de l'entreprise. WM a notamment expliqué les objectifs des redevances versées par les exploitants des lieux d'enfouissement au ministère de l'Environnement, qui sont établies en fonction du tonnage reçu.

Enfin, lors de cette rencontre, le Comité a procédé à la validation de son rapport annuel 2020 ainsi que du calendrier annuel 2021.

**Pour plus d'information, y compris le compte rendu détaillé de la rencontre, il est possible de consulter le site Internet du Comité de vigilance au :**

<http://vigilancewmste-sophie.org/>